

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Heol du 24 janvier 2020

Le 24 janvier 2020 à 19h30, les membres de l'association dénommée Heol se sont réunis au Patronage Laïque Pilier Rouge - 2 rue Fleurus à Brest, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Conseil d'Animation.

Il a été dressé une feuille de présence signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité de mandataire.

Étaient présentes : 30 personnes

- Céline FLOCH
- Marylène BACK
- Bernard PHELEP
- Charline LUCHINI
- Samuel HOUSSAIS
- Séverine CANCELIER
- Vincent COGNET
- Noël LANDREAU
- Sophie JAFFRES
- Magali REUNBOT
- Pascale KERDRAON
- Thierry ABALEA
- Marion KERGLONOU
- Noémie KERGRESSE
- Camille TABELING
- Gwendal QUIGUER
- Iona IMBIT
- Fabienne RIFFLART
- Sandrine MIKOL
- Elena KERRAIN
- Thierry TANGUY
- Cléo TOURBOT
- Jérôme SAWTSCHUK
- Marion MAQUINGHEM
- Nicolas BALANANT
- Loïc ANDRE
- Michel TESSIER
- Jeannine LOSSEC
- Mona HOUSSAIS
- Pierre LEROUX

13 pouvoirs ont été transmis de :

- Marie Troalen donnant pouvoir à Michel TESSIER
- Fanny LUCAS donnant pouvoir à Marion MAQUINGHEM
- Vincent GARCIA donnant pouvoir à Magali REUNBOT
- Maude ODDOUX donnant pouvoir à Thierry TANGUY
- Frédéric VASSEUR donnant pouvoir à Jérôme SAWTSCHUK
- L'association RUN ar PUNS donnant pouvoir à Nicolas BALANANT
- Gabin DROUAL donnant pouvoir à Cléo TOURBOT
- Jessika BANKS donnant pouvoir à Elena KERRAIN
- Jocelyne PAQUE donnant pouvoir à Séverine CANCELIER
- Françoise KORMENDI donnant pouvoir à Thierry ABALEA
- Claudine COAT donnant pouvoir à Pierre LEROUX
- Jean-Philippe GUILLERM donnant pouvoir à Loïc ANDRE
- Myriam NOURRY donnant pouvoir à Charline LUCHINI

L'ouverture de la séance est donnée par Samuel HOUSSAIS, membre du Conseil d'Animation collégial d'Heol. Iona IMBIT est secrétaire de séance.

L'ordre du jour est annoncé :

- L'AG Ordinaire annuelle fait état des activités de l'association au cours de l'année 2019 et présente les orientations pour 2020. Sont présentés :

1°) Le Rapport d'activité, à partir d'un diaporama illustré de photos, présente les événements marquants de l'année : le tirage de la Tombola lors de l'épiphanie le 09 janvier, l'inauguration de l'Heol numérique le 12 octobre, la participation d'Heol au Village Climat Déclic aux Capucins à Brest le 16 et 17 décembre et l'installation d'Heol dans un local avec pignon sur rue au 208 rue Jean Jaurès.

2°) Le Rapport Moral

3°) Rapport financier 2019 et budget prévisionnel 2020

4°) Le montant des cotisations appelé lors de l'adhésion

- 5°) Rapport d'orientation
- 6°) Appel aux votes des participants

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1°) Bilan d'activité

Mona Houssais et Iona Imbit présentent les nombreux événements suivis et/ou organisés par Heol. Les actions et les événements marquants au cours de cette année 2019 :

- Une tombola pour l'épiphanie, tirage effectué le 9 janvier, les 51 lots fournis l'ont été par 27 structures participantes. Cette action a été organisée par Cyrielle Pradier alors volontaire en service civique à l'association Heol. Une trentaine de personnes est venue partager ce moment convivial.

- L'inauguration du lancement de l'Heol numérique : manifestation organisée le 12 octobre 2019 dans le cadre de la semaine Brest en communs. Il s'agissait d'un goûter Heol-Lien matérialisé par une chaîne humaine pour acheminer les yaourts de la ferme de Traon bihan (structures d'Heol) à la Place de la Liberté-Brest, lieu du goûter. Une inauguration de l'Heol numérique sous la pluie, elle n'a pas permis de rencontrer le public que nous aurions souhaité. Une centaine de personnes touchées sur l'événement, 9 comptes numériques créés.

Heol numérique en chiffres au 31 décembre : 132 ouvertures de comptes "particulier" (45% sans avoir adhéré), 47 ouvertures de comptes professionnels, 5589 Heol échangés et un chiffre d'affaire de 2701,21 Heol.

- Notre participation à l'ensemble des manifestations de Climat Déclic organisées par Emergence en partenariat avec Brest métropole. L'événement phare annuel de ces manifestations étant le Village Climat déclic aux Capucins, préparé cette année avec l'ensemble des partenaires.

- Un nouveau local pour Heol. L'année 2019 était au rendez-vous de nos attentes ! La Maison d'Heol a trouvé son ancrage : le 208 rue Jean Jaurès dans le dispositif Haut Jaurès "Je participe au renouveau de mon quartier" porté par la Direction de l'aménagement urbain de Brest métropole. Il sera à présent le nouveau siège social de l'association Heol.

2°) Bilan moral

Michel TESSIER membre du Conseil d'Animation de l'association Heol présente le bilan moral de l'association, rappelle le projet associatif à partir des objectifs de notre association, déclinés dans les statuts, afin de vérifier la conformité des actions portées en 2019. Il fait état du lancement de l'Heol numérique, bien que parfois contesté dans le réseau (pour nos valeurs environnementales et les liens de proximité), dans la nécessité de fluidifier nos échanges sur l'ensemble du territoire du Pays de Brest.

Il rappelle l'importance de maintenir un réseau de bénévoles investis et remercie chaleureusement l'équipe permanente qui donne vie à Heol et le rend visible par notre participation à de nombreux événements.

3°) Bilan financier 2019 et prévisionnel 2020

Samuel HOUSSAIS membre du CA d'Heol a assuré pour la troisième année consécutive la tenue des comptes bancaires et la comptabilité de l'association. Il présente le bilan financier 2019. Ce compte de résultats fait apparaître un total de produits d'un montant de 81 811 € soit un résultat d'exercice positif de 6615,92. L'emploi des contributions volontaires est en baisse notamment par une réduction importante des heures de bénévolat valorisées (seulement 7680 €) qui peut s'expliquer en partie par la création d'un second poste salarié en septembre 2019.

La subvention de Brest métropole affectée à l'année 2019, d'un montant de 62 000 € a été attribuée à l'achat de l'outil numérique pour un montant de 32 000 € et 30 000 € ont été affectés aux postes salarié.

Mona HOUSSAIS salariée de l'association Heol présente le prévisionnel 2020 qui intègre le développement d'une fonction "carte fidélité" sur notre plate-forme numérique et la maintenance du site pour un montant de 22 000 €. Cette somme est déjà perçue par l'association, elle a été versée par Brest métropole. Le budget prévisionnel 2020 pour être à l'équilibre avec le maintien de 2 postes salarié, nécessitera :

- une forte progression du nombre des structures cotisantes et l'augmentation du montant de la cotisation,
- l'adhésion des collectivités : en fin de l'AG nous apprenons que Brest métropole a voté ce 24 janvier l'adhésion de la métropole pour un montant de 10 944 €,
- de trouver d'autres sources de financement, un dossier sera déposé sur l'appel à projet FDVA 2020 pour un montant de 10 000 €.

4°) Montant des cotisations pour adhésion

- Des cotisations inchangées pour les particuliers

Le montant des cotisations appelées en 2019 est maintenu pour les particuliers, soit à partir de 5 Heol ou 5 €. Avec la création des comptes numériques "particulier" certains omettent d'adhérer préalablement à l'ouverture de leur compte, nous rappelons le besoin de soutien financier à l'association.

- Les cotisations des structures

Une commission des membres du CA et le premier P'tit déj du réseau des structures ont donné lieu à nouvelle grille tarifaire des cotisations des structures, amené au vote pour cette AG.

Cotisation annuelle pour les structures

Nombre de personnes en équivalent temps plein	Cotisation de base	Cotisation Solidaire	Cotisation de soutien
1 personne	30,00 €	40,00 €	60,00 €
De 2 à 4 personnes	50,00 €	80,00 €	100,00 €
De 5 à 24 personnes	100,00 €	150,00 €	200,00 €
De 25 à 49 personnes	200,00 €	300,00 €	400,00 €
Plus de 50 personnes	400,00 €	600,00 €	800,00 €

5°) Rapport d'orientation 2020

Des objectifs chiffrés mentionnés dans la convention avec Brest métropole :

Le rapport d'orientation 2020 se fixe pour objectifs la poursuite du développement d'Heol en élargissant le réseau des structures prestataires, de 106 structures cotisantes en 2019, Heol en prévoit **200 pour l'année 2020**. Parallèlement nous envisageons **600 adhésions d'utilisateurs "particulier"**, 323 cotisants particulier en 2019.

La poursuite des échanges démarrés en 2019 avec les communautés de communes :

Espérer le soutien d'au moins une communauté de communes en plus de Brest métropole,

- Les échanges engagés, nous font espérer une avancée sur un partenariat avec la communauté de communes du Pays d'Iroise, car il est appuyé par une démarche citoyenne de soutien à la monnaie :
 - le collectif transition de Saint-Renan et de Plougonvelin.
 - l'entrée de nouveaux membres au CA, pour le collège "particuliers", habitent ce territoire Sophie JAFFRES du Conquet et Elena KERRAIN de Lanildut.
- Des échanges plutôt constructifs également avec les élus du Pays de Lesneven - Côte des légendes. Le projet de l'Heol numérique peut intéresser mais il faudrait qu'une dynamique citoyenne porte Heol, pour développer le nombre de structures, ce qui n'est pas le cas pour le moment. Une dynamique naissante en 2015 s'est perdue en 2017, seule la Biocoop Coccinelle accepte les Heol à Lesneven et cinq autres structures répartis sur ce territoire.
- La concrétisation avec Brest métropole :
Arriver à la signature de la convention d'utilisation des Heol numérique par Brest métropole et l'association Heol. Celle-ci permettant pour les citoyens de Brest et des communes constituant la Métropole, le paiement en Heol numérique de certains services municipaux . Les piscines, service géré par la métropole, il sera possible de régler son entrée en Heol numérique.
La ville de Brest a identifié six services potentiels, les médiathèques et l'espace public (dont places de marché) seront les premiers utilisateurs d'Heol.
Démarrer les échanges avec les autres communes de la Métropole brestoise pour identifier des services.

Autres actions envisagées :

Maintenir la présence sur les marchés et autres événements du pays de Brest pour aller à la rencontre de nouveaux adhérents...

- Une Communication renouvelée
 - Lancement d'une campagne d'affichage sur Brest
 - Diffusion du teaser Heol dans les cinémas du Pays de Brest
 - Réalisation de Clips vidéos à poursuivre sur les structures prestataires
 - Reprise des « Cafés Heol » : formation et RDV bénévoles / P'tit déjeuner du réseau des structures
 - Proposer des animations dans le local Heol
- de nouveaux Outils de gestion à installer
 - Choix et installation d'un logiciel de gestion des adhésions
 - Mise en place du prélèvement SEPA pour les cotisations et échange en Heol numérique, et papier.
 - Comptoir d'échanges géré directement en ligne sur le site Heol, nécessitant la création d'un compte numérique par tous les adhérents d'Heol
 - Carte de Fidélité : le projet à construire pour le développement SoMoney de 2020

La vie de l'association :

Encourager et faciliter l'engagement de chaque adhérent dans le développement de la monnaie. L'avenir et l'évolution d'Heol appartiennent à l'ensemble de ses adhérents.

- Les actions possibles :

- Démarcher de nouvelles structures (demander à payer en Heol, déposer un flyer...)
- Accompagner des structures dans l'écriture de leur dossier d'agrément
- Bricolage de mobilier pour les événements de l'association

- Communication : radio, journaux...
- Animer des ateliers de présentation de la monnaie
- Participer à des événements : animation d'un stand...

Nombre de personnes en équivalent temps plein	Cotisation de base	Cotisation Solidaire	Cotisation de soutien
1 personne	30,00 €	40,00 €	60,00 €
De 2 à 4 personnes	50,00 €	80,00 €	100,00 €
De 5 à 24 personnes	100,00 €	150,00 €	200,00 €
De 25 à 49 personnes	200,00 €	300,00 €	400,00 €
Plus de 50 personnes	400,00 €	600,00 €	800,00 €

6°) L'assemblée est appelée à voter :

Nombre de votants : 43 sur les 1er votes puis 40 votants en fin d'AG (départ de trois personnes et arrivée d'une nouvelle personne)

	Contre	Pour	Abstention
Rapport moral	0	42	1
Rapport d'activité	0	42	1
Bilan financier 2019	0	43	0
Rapport d'orientation * dont la validation de la création d'un compte numérique par l'ensemble des adhérents	0	40	0
Vote des cotisations Structures	0	34	6
Budget prévisionnel 2020	0	40	0

Tous les votes donnent la validation de leur objet

* éléments du débat sur ce point :

Si l'année 2019 a mobilisé l'énergie de l'équipe permanente, pour mettre en place l'outil numérique de notre monnaie, la monnaie numérique n'est pas une fin en soi, mais un outil au service de notre projet, comme le rappelait Michel TESSIER dans la présentation du rapport moral.

Extrait :

«L'Heol numérique est la possibilité de payer en HEOL sans passer par les billets mais en utilisant un smartphone, pour celles et ceux qui en ont un.

Pas de carte, pas de frais bancaires pour le commerçant, mais une application que l'on télécharge et avec laquelle on paie en aussi peu de temps qu'il en faut pour faire «click», sans risque d'erreur ! Et cela, tout en restant dans

le périmètre de la Charte de la monnaie locale, parce qu'évidemment l'HEOL numérique conserve toutes les valeurs d'une monnaie locale complémentaire et citoyenne. Ce n'est donc pas une concession au «grand capital» ni au système bancaire classique, celui dont on regrette tous qu'il serve beaucoup trop à la spéculation, à la prospérité des paradis fiscaux, au financement des énergies fossiles etc...»

Au cours de la présentation du rapport d'orientation 2020, la gestion en ligne des comptoirs d'échange de billets Heol a fait débat. En effet, tous les comptoirs d'échange ne sont pas équipés d'un écran avec accès à internet pour enregistrer en ligne les sorties de billets, ou ne le souhaitent pas.

Pour ces comptoirs, Jérôme SAWTSCHUCK, membre du CA a tenu à préciser qu'Heol s'adapte à la diversité des pratiques et des souhaits et s'engage à maintenir le lien et la cohésion dans la communauté Heol. Les membres de l'association Heol sont sensibles à l'excès du tout numérique et à son impact environnemental, sujet sur lequel certains d'entre nous militent par ailleurs.

Aussi les utilisateurs brestois de billets Heol qui ne souhaiteraient pas s'identifier sur le site numérique Heol pourront toujours obtenir des billets d'Heol à la chapellerie de Arcades et l'Aronde qui garderont la saisie manuelle des échanges.

7°) Renouvellement du Conseil d'Animation

Le conseil d'animation comptait 7 membres en 2019. La nouvelle équipe en charge de la gestion de l'association Heol à l'issue du vote se compose de 10 membres :

Les mouvements :

- Sortants pour le collège des structures
 - se représentent : Valentine DUTILH – Michel TESSIER représentant l'AMAP Prends en de la graine à Landerneau
 - ne se représente pas : Jérôme SAWTSCHUK
- Sortant pour le collège des particuliers et ne se représente pas : Claire JUSSEAU
- Cinq nouvelles personnes intègrent le CA.

Le nouveau CA se compose alors de dix membres tous élus à l'unanimité

COLLEGE STRUCTURES	COLLEGE PARTICULIERS	COLLEGE PARTENAIRES
Le Potager des Embruns : Loïc ANDRE AMAP Prends en de la graine : Michel TESSIER Valentine CUP&CAKE : Valentine DUTILH Baradozig et Biogastell : Nicolas BALANANT	Samuel HOUSSAIS - Brest Jeannine LOSSEC - Plabennec Céline FLOCH - Brest Sophie JAFFRES - Le Conquet Charline LUCHINI - Brest Elena KERRAIN - Lanildut	Non représenté

8°) Informations diverses

- Le rapport d'activité et le procès verbal seront mis en ligne sur le site internet de l'association www.heol.moneiz.bzh

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30. La parole est alors donnée à Marion Kerglonou adhérente d'Heol et banquière itinérante de la Nef, partenaire des MLCC, qui avait

demandé une intervention pour présenter la convention tripartite signée entre la NEF, le réseau SOL et les MLCC et apporter un éclaircissement sur les engagements de la Nef.

La soirée s'est poursuivie autour du buffet offert par Heol, concocté par Valentine Dutilh et le Four de Babel, 1ère boulangerie Bio de Brest, adhérente à Heol. Les boissons proviennent de la brasserie Merlin, jeune brasserie à Plougastel-Daoulas, adhérente à Heol et pour le jus de pomme de

Merci à tous.

Les présentes résolutions faites à brest le 24 janvier 2020 pour valoir ce que de droit ont été certifiées conformes par les membres du Conseil d'Animation sous signés de l'assemblée générale.

Signatures de trois représentants du Conseil d'Animation

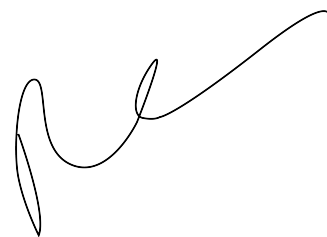
Mr Michel TESSIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Tessier', with a large, sweeping initial 'M'.

Samuel HOUSSAIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Houssais', with a large, stylized initial 'S'.

Mme Jeannine LOSSEC

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Lossec', with a large, stylized initial 'J'.